

**OU SE RENSEIGNER
GRATUITEMENT
ET SANS ENGAGEMENT ?**



**RENDEZ-VOUS
LORS DES PERMANENCES
D'INFORMATION MENSUELLES**

Espace France Services du Pays Conches,
tous les 1er et 3ème jeudi du mois de 10h à 12h
(hors mois d'août et jours fériés).

OU

CONTACTEZ

DIRECTEMENT SOLIHA NORMANDIE SEINE



20 rue Joséphine, 27000 Evreux



02 32 39 84 00



contact27@solihha.fr

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
NORMANDIE SEINE
Eure / Eure-et-Loir



UNE OPAH POUR VOS TRAVAUX.
RÉNOVER, ISOLER, CHAUFFER.

ADAPTER SA MAISON !

OPÉRATIONS PROGRAMMÉES
D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT
ET DE RENOUVELLEMENT URBAIN.
2025 → 2029



VOUS AVEZ, OU CONNAISSEZ QUELQU'UN AYANT UN PROJET DE RÉNOVATION ?

La Communauté de Communes du Pays de Conches a mis en place, en partenariat avec l'Anah, le Département et la CAF, une opération programmée pour l'amélioration de l'habitat privé sur l'ensemble du territoire, ainsi qu'une OPAH-RU sur le centre-ville de Conches-en-Ouche pour favoriser le renouvellement urbain et le réinvestissement des logements vacants.



CES OPÉRATIONS PERMETTENT ...



La mobilisation de subventions importantes pour le financement de travaux chez les particuliers.



Un accompagnement complet, gratuit et neutre des propriétaires dans leurs projets.



*Un opérateur unique pour
suivre et animer ces opérations :*

SoliHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
NORMANDIE SEINE
Eure / Eure-et-Loir

Pour quels projets ?

- Améliorer la performance énergétique et le confort thermique du logement.
- Anticiper et adapter le logement en cas de perte d'autonomie ou de handicap (sanitaires, accès, ...).
- Traiter le mal-logement en rénovant les logements très dégradés.
- Réhabiliter un logement vacant pour y habiter ou le louer.
- Sécuriser et mettre aux normes un logement locatif.

Les missions de Soliha

- Informer les propriétaires sur les aides disponibles et les conditions d'éligibilité.
- Accompagner techniquement les projets (visites, conseils travaux, analyses des devis).
- Monter et suivre les dossiers de financement jusqu'au versement des subventions.

Méfiez-vous du démarchage
ou des offres trop alléchantes.

Attendez l'accord des subventions
pour commencer les travaux.

Faites réaliser les travaux de rénovation
énergétique par des entreprise RGE
(Reconnue Garant de l'Environnement).

PUBLICS CONCERNÉS

Propriétaires occupants et primo-accédants

- Aides soumises à conditions de ressources.
- Logement achevé depuis plus de 15 ans.
- Occupation du logement en résidence principale pendant au moins 3 ans après travaux.

Copropriétaires

À étudier en fonction de la nature du projet .

Propriétaires Bailleurs d'un logement locatif (loué ou vacant)

- Logement achevé depuis plus de 15 ans.
- Engagement de loyer maîtrisé pendant 6 ans.
- Location en résidence principale.
- Respect des normes de décence et objectifs de performance énergétique après travaux.
- Avantages fiscaux possibles selon les situations.